

## Mallette du Dirigeant (MDD) 2019 Module 11 (Ressources humaines et management) :

### Recrutement, Intégration, Droit du travail (4j)

#### **Objectifs :**

- Connaître les spécificités des différents contrats et leurs conséquences,
- Comprendre les enjeux du recrutement,
- Mener à bien le processus de recrutement,
- Maîtriser et appliquer le cadre légal qui s'applique en matière de recrutement,
- Réussir l'intégration des nouvelles recrues au sein de l'entreprise en utilisant les fondamentaux du management,
- Se préparer à l'entretien professionnel.

#### **Programme :**

##### Fondamentaux et base du droit du travail :

- Obligations de l'employeur.
- Obligations du salarié.
- Connaître les formes de contrats possibles et les distinguer des contrats voisins :
  - CDI, CDD, contrats aidés,
  - Sous-traitance ; Portage salarial,
  - Stage (depuis la loi sur l'égalité des chances),
  - Travail temporaire.
- Repères :
  - Connaître la structure du droit du travail,
  - Articulation convention collective / code du travail.
- Acquérir une méthodologie de recherche pour donner des réponses justes et fiables :
  - Utiliser les sources du droit du travail,
  - Identifier les incidences de la convention collective dans la gestion des ressources humaines,
  - Savoir chercher l'information | Savoir évaluer la pertinence des sources et des informations, recueillies.
- Actualités – Jurisprudence :
  - Changements légaux et jurisprudentiels majeurs des dernières années,
  - Choix politiques et tendances | Esprit du législateur actuel et futur (confirmation - revirement).

- Obligations légales :
  - Affichage,
  - Registre(s),
  - Représentation du personnel,
  - Règlement intérieur.
- Utilité de certains outils (le règlement intérieur).

## Procéder à son 1er recrutement :

- Définition du besoin :
  - Identifier les raisons d'un recrutement,
  - Définir la fiche de poste.
- Les aspects financiers du recrutement :
  - Éléments de salaire, fourchette de rémunération, aides à l'embauche.

## Offre et sélection des candidatures :

- L'offre d'emploi :
  - Identifier les compétences nécessaires,
  - Rédiger une offre attractive,
  - Choisir les supports de diffusion.
- Sélection des candidatures :
  - Formuler les critères de recrutement,
  - Hiérarchiser les candidatures.

## Entretien et intégration :

- Conduite de l'entretien :
  - Se préparer et poser les bonnes questions,
  - Identifier les motivations.
- Choix du meilleur candidat :
  - Valider l'adéquation poste/candidat,
  - Identifier le « savoir être » et le potentiel.
- Intégration dans l'entreprise :
  - Favoriser une prise de poste réussie,
  - Gérer la période d'essai.

## Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail :

- Rédiger le contrat à durée indéterminée en évitant les erreurs :
  - Respecter les clauses obligatoires,
  - Rédiger avec soin les clauses de souplesse : mobilité géographique ; objectifs ; télétravail,
  - Maîtriser les clauses sensibles telles : non-concurrence, dédit formation,
  - Gérer la période d'essai avec vigilance.
- Rédiger et gérer les contrats à temps partiel depuis la Loi de Sécurisation de l'Emploi :
  - Insérer les clauses obligatoires (horaires, répartition...)
  - Modifier la répartition des horaires à temps partiel.
- Modifier le contrat de travail : souplesse et contraintes des avenants :
  - Distinguer modifications du contrat ou des conditions d'exécution du contrat,
  - Modifier le lieu de travail, la qualification, la rémunération,
  - Mettre en œuvre une période de mobilité volontaire externe sécurisée,
  - Respecter les procédures et rédiger les avenants,
  - Tirer les conséquences du refus du salarié.
- Conclure et gérer le CDD et le contrat d'intérim en toute sécurité juridique :
  - Utiliser les motifs et les durées en toute légalité,
  - Tenir compte de la surcotation chômage en cas de CDD courts,
  - Renouveler ou enchaîner les CDD/intérim,
  - Gérer au quotidien des intérimaires ou CDD et la fin de contrat,
  - Se prémunir des risques de requalification.
- Fixer et évaluer les objectifs dans le respect du contrat de travail :
- Veiller au respect des responsabilités d'employeur en matière de santé au travail,
- Manager sans harceler ni discriminer,
- Exercer le pouvoir disciplinaire et sanctionner les comportements fautifs.
- Gérer les ruptures du contrat de travail :
  - Connaître les différents modes de départs possibles (démission, licenciement, rupture conventionnelle) et leurs conséquences,
  - Connaître les règles et procédures à respecter.

## **Validation de la formation :**

Une attestation de stage est remise aux stagiaires.